

[Communiqué]

association des agences
conseil et création

Paris, le 3 avril 2025

L'AACC ouvre les inscriptions de la 28^e édition des Prix Empreintes de la Santé Créative

Ce prix récompense l'excellence créative des campagnes de communication santé et s'adresse aux agences de communication (membres et non membres de l'AACC) ainsi qu'aux annonceurs.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 20 juin 2025 sur
<https://www.aacc.fr/prix-empreintes-sante-creative-accueil/>

Les dossiers peuvent être inscrits dans 10 catégories :

1. Communication médicale produit
2. Éducation médicale
3. Campagne environnement
4. Campagne OTC et parapharmacie
5. Campagne grand public - organisme public
6. Campagne grand public - organisme privé
7. Campagne institutionnelle / corporate
8. Campagne internationale
9. Visuel créatif
10. Film créatif

Nouveauté cette année : le Club Santé de l'AACC souhaite valoriser les meilleurs usages de l'intelligence artificielle dans les catégories Visuel créatif et Film créatif.

Tous les dispositifs de communication conçus au service de marques de prescription, de marques d'automédication, de marques vétérinaires, de dispositifs et matériels médicaux, mais aussi de grandes causes, d'entreprises ou de produits de consommation courante (nutritionnels ou non) sont éligibles.

L'an dernier, l'agence LEITH remportait le Grand Prix et l'OR de la catégorie Campagne internationale avec la campagne « Drapeau méningite », réalisée pour Sanofi. Alexandra PALABE, Global Communications Lead Sanofi, témoigne : « Le Drapeau Méningite a eu un vrai impact sociétal. Il a été adopté dans plus de 40 pays, il est porté aussi bien par les patients eux-mêmes que les professionnels de santé ainsi que différentes organisations internationales à travers le monde, c'est pour nous une vraie source de fierté ».





La composition du jury est en cours. Il réunira des professionnelles et professionnels de la communication santé aux profils créatifs, issus à la fois des agences et des annonceurs des industries de santé. Toutes et tous ont en commun d'avoir été récompensés d'un Prix Empreintes par le passé. Chaque membre du jury notera individuellement les campagnes selon des critères préétablis : impact, pertinence stratégique, attribution à la marque, créativité/originalité et coup de cœur. Le jury se réunira ensuite en septembre pour établir le palmarès 2025, à l'issue d'un vote à bulletin secret parmi les campagnes shortlistées.

La cérémonie de remise des prix aura lieu en octobre à Paris.

CONTACTS

Prix Empreintes
LAURENCE DOTTE
ldotte@aacc.fr

Presse AACC
ANNABELLE ROUSSEAU
arousseau@aacc.fr

À PROPOS AACC

L'association des agences conseil et création est un syndicat professionnel créé en 1972. L'association représente et fédère les professionnels autour des enjeux majeurs que sont : la valeur de nos métiers, l'attractivité de nos agences et la responsabilité. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.